

**DÉCLARATION DE
GILES NORMAN
CONSEILLER (AFFAIRES JURIDIQUES)
DE LA MISSION PERMANENTE DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**DEVANT LA SIXIÈME COMMISSION DE LA 68^E SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

**Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des
Nations Unies**

Déclaration au nom du groupe CANZ

Ébauche en date du 4 octobre 2013

d'employés des Nations Unies impliqués dans une sit